



université PARIS-SACLAY

REPORT DES ÉLECTIONS ET PROROGATION DES MANDATS DU PRÉSIDENT ET DES MEMBRES DES CONSEILS DE L'UVSQ

L'ensemble des personnels et des étudiants devaient se prononcer le 31 mars pour élire leurs nouveaux représentants au sein des conseils centraux de l'UVSQ. En raison de la fermeture de l'université pour cause d'épidémie de COVID-19, les élections ont été reportées.

La date des élections universitaires n'est pour l'instant pas connue. Elle dépendra de l'évolution des conditions sanitaires dans notre pays.

Afin que l'université puisse continuer à fonctionner, la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 prévoit des dispositions particulières pour les établissements dans lesquels les élections n'ont pas pu se tenir en raison de leur fermeture.

Cela implique que le mandat du président, l'ensemble des mandats au sein du Conseil académique (CFVU et CR) et du Conseil d'administration, ainsi que les mandats qui en découlent, sont prolongés jusqu'à une date qui sera fixée par arrêté ministériel, mais au plus tard d'ici le 1er janvier 2021.

La prolongation des mandats permet d'assurer que notre établissement puisse continuer à fonctionner en cette période difficile jusqu'à sa réouverture, et jusqu'à ce que le processus électoral soit de nouveau enclenché.

Les personnels et les étudiant(e)s de l'UVSQ seront informés du nouveau calendrier électoral quand celui-ci aura été arrêté.

Documents :

Arrêté portant annulation des élections universitaires du 31 mars 2020 (en date du 20 mars 2020)

Avis portant appel à désignation de personnalités extérieures au CA(en date du 10 mars 2020)

Formulaire de candidature en qualité de personnalité extérieure